**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 38 (1974) **Heft:** 149-152

**Artikel:** Problèmes lexicologiques du francoprovençal

Autor: Schmitt, Christian

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399590

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# PROBLÈMES LEXICOLOGIQUES DU FRANCOPROVENÇAL

Le vocabulaire du domaine francoprovençal doit compter, sans conteste, parmi les intérêts scientifiques les plus importants du regretté Mgr. Gardette. Toutes les couches successives ont attiré son attention, le domaine préroman <sup>1</sup>, les Grecs <sup>2</sup> et les Burgondes, mais plus spécialement encore la couche la plus essentielle du francoprovençal, l'apport de Rome, si longtemps négligé, qu'il a su analyser avec une clairvoyance peu ordinaire <sup>3</sup>.

C'est avant tout grâce à ses recherches que nous sommes renseignés, aujourd'hui, sur les différents éléments de la couche latine et sur l'existence d'une « variété particulière que ce latin a (...) revêtue dans notre province, le domaine francoprovençal <sup>4</sup> ».

Les travaux de Mgr Gardette n'ont jamais eu pour but de fonder une nouvelle théorie, il n'a pas cherché une thèse latine opposée aux thèses du superstrat burgonde. Ses thèses figurent plutôt comme le résultat conséquent du travail dans le domaine de la linguistique géographique où sa connaissance profonde des parlers francoprovençaux l'a amené à établir, à partir d'exemples simples et instructifs, des résultats de portée générale.

Contribuer à agrandir nos connaissances sur le vocabulaire du francoprovençal, préoccupation du regretté savant, éclairer quelques aspects qui demandent encore à être approfondis, et corriger quelques erreurs commises dans la lexicologie galloromane, tel est le but de notre modeste contribution dédiée à la mémoire de Mgr Gardette.

- 1. P. ex. in : Mélanges de philologie romane offerts à K. Michaëlsson, Göteborg 1952, 166-172 et in : RLiR 24 (1960) 352-372.
- 2. Avec deux articles importants : « Mots massaliotes dans le Bassin du Rhône », in : Actes et Mémoires du VIIe Congrès international de Linguistique romane, Barcelone 1953 (1955), II, 539-554; « Grec χίμαιρα, lyonnais jomor, français jumart », in : Romanica, Festschrift für G. Rohlfs, Halle 1958, 166-180.
- 3. Voir l'article programmatique : « A l'origine du provençal et du franco-provençal : quelques mots du latin de Lugdunum », in : RLiR 26 (1962), 71-89.
- 4. P. Gardette, in : Colloque de dialectologie francoprovençale, Neuchâtel-Genève 1971, p. 2.

I) Français gassouiller/gadouler, francoprovençal gaze/gasailler.

Dans le matériel d'origine inconnue du FEW nous trouvons : Mdauph. gadulē m. « évier » (FEW 23, 41 b). Cette forme ne peut être séparée d'un très grand nombre d'attestations réunies sous le lemma boue (FEW 23, 83 a-84 a), telles que p. ex. mfr., nfr. gadoue « boues et immondices des rues, employées comme engrais » (1561; Cotgr. 1611; 1865-LarS 1890), gadouart « vidangeur », gadouille « boue », gadouiller « marcher dans l'eau boueuse », mfr. gadiller « clapoter ; secouer (un liquide) », nfr. gadote « matière fécale », nfr. gadoue « prostituée de bas étage », HSav. gandou « engrais humain », Paris gandouse « gadoue », etc., toutes d'origine inconnue 1.

Plusieurs solutions ont déjà été proposées, telles que l'ancien haut-allemand wat « Furt » par Sainéan ² (refusé par W. v. Wartburg, pour raison chronologique : « was wegen des späten auftretens der fr. wörter kaum in frage kommt », FEW 23, 84 a), d'autres propositions encore moins convaincantes ont été formulées par Gamillscheg (EWFS 460 gadouard « Mistbauer » < \*aquaceolum) et Barbier (ZfSL 53,3 < \*wrotjan « im Schmutz wühlen », qui aurait dû donner \*garosser).

Sans doute, toutes ces formes doivent être réduites au germ. \*wēta, qui a donné \*wāt- (m.) « eau » (\*wad̄ a dû évoluer à \*wat, cf. G. Paris, Romania 18, 328). Le mndl. connaît aussi une forme féminine wade « kleiner Teich » (FEW 17, 440 a). Pour le domaine galloroman, il faut donc partir de l'indoeuropéen \*wēta > germ. \*wāt- > grom. \*gad- (cf. Hubschmid, ZRPh 69, 278) ³. C'est par dérivation suffixale qu'on obtient gadoulē « évier » et gadoue « boue » qui, sur le plan de l'évolution phonétique historique et sémantique se rattachent parfaitement à l'étymon germ. \*wāt- > grom. \*gad-.

Un deuxième groupe de dérivés avec -s- ou -z- intervocaliques semble avoir causé bien des ennuis à l'auteur du FEW; les formes de gas- resp. gaz- se

<sup>1.</sup> le -n- s'explique, sans aucun doute, par croisement avec gasne « étang » et sa famille (cf. J. Hubschmid, in : ZRPh 69, 1953, 68 suiv.). D'autres représentants de la famille gad- resp. gand- (croisés avec le néerlandais drollen « scheissen » FEW 3, 162, ou plutôt pourvus du suffixe argotique -ouiller) sont réunis sous l'étymon drollen (FEW 3, 162 a), tels que gadrouille, gandrouille, sadrouille (+ sale), etc.

<sup>2.</sup> L. Sainéan, Les sources indigènes de l'étymologie française, I, Paris 1925, p. 304.

<sup>3.</sup> M. Hubschmid a cependant oublié d'indiquer qu'il s'agissait de voyelles longues. L'évolution phonétique qu'il propose (\* $weta \rightarrow *wat$ ) est impossible sur le plan de l'évolution phonétique historique des langues indoeuropéennes.

trouvent dispersées sous quatre étyma différents. Les rapports sont souvent forcés, la cohérence sémantique semble parfois inexistante.

Sur le plan sémantique, tous ces exemples se groupent autour d'un gasgalloroman (ou gaz-) signifiant « mélange boueux, masse consistante », très proche des exemples cités ci-dessus. Comme point de départ, nous proposons donc \* $w\bar{a}ttja$  (germ.) « Nässe » (FEW 17, 549), un dérivé roman de la racine indoeuropéenne \* $w\bar{e}ta > *w\bar{a}t$ - (cf. J. Hubschmid, ZrPh 69, 278 ¹). Les dérivés avec |s| montrent l'évolution phonétique régulière, ceux qui ont |z| ont été influencés, sans doute, par les dérivés galloromans de \*waso (anfrk.) « Erdscholle » (FEW 17, 543), dont le signifié ne varie que d'une façon insignifiante.

Sous cet étymon \* $w\bar{a}ttja > gas\imath$ , nous rangerions d'abord daupha.  $gasilh\acute{a}s$  m. « bourbier », Bruis id., Barc. id.;  $gasilh\acute{a}gi$  « barbotage, mélasse » et Genf gazoulyon « mélange de pluie et de neige », qui se trouvent tous réunis sous l'étymon \*wad (FEW 17, 439 b, corrigé FEW 17, 642 b), sans explication du -z- dans l'attestation genevoise.

Mfr. gassouiller v. a. « souiller, salir » Brantôme, Paris « rincer du linge » Nisard, pik. « gâter » (...) maug. « barboter dans l'eau, répandre de l'eau », bgât. « couvrir de boue, d'eau vaseuse » (...) aun. gassouillez « patauger dans l'eau, se salir » (le FEW connaît des formes avec gas- et gans-, cf. supra gad- et gand-), Lyon gassólli, stéph. gassouli, Lyon gassí v. a. « secouer, agiter qch dans un récipient » (encore une fois rangé FEW 17, 439 b sous \*wad; cf. les corrections FEW 17, 642 b et FEW 12, 508 b), ainsi que mfr. gazouiller v. a. « souiller » Brantôme, nfr. id. (Fur 1690; Desgr 1821), « wobei zum teil das -s- expressiv sonorisiert wurde », et les formes régionales sansouiller « souiller, gâter, salir » etc., sont expliquées par W. v. Wartburg comme des composés du lt. sŏlium (> souiller) + gâter (ou gaze « vase » < \*waso, FEW 17, 543 ou, éventuellement, « gewisse vertreter von QUASSUS », FEW 2,2, 1436), en analogie de bas + souiller > Lyon se bassouiller « se vautrer salement », etc. (FEW 12, 65 suiv.). A cause de l'évolution phonétique des attestations, gâter nous semble être à exclure. QUASSUS ne connaît d'initiales sonorisées que dans l'Ouest : poit. gace « flaque » (et ALF 154, 419 et 510), dont l'extension géographique n'est aucunement identique à celle de gassouiller, gazouiller 2. Gaze « le trop-plein d'un étang » (FEW 17, 545 a)

<sup>1.</sup> Le manque des quantités chez M. Hubschmid (cf. supra) a causé bien des erreurs dans l'article \*wāttja (FEW 17, 550 b).

<sup>2.</sup> Pour garouiller, garilhar, etc.  $(d \to z \to r)$  voir J. Hubschmid, in : ZRPh 69 (1953) 275. Les formes avec -r- ne se trouvent que sur une aire limitée dans le

fournirait une explication parfaite sur le plan sémantique, mais, en dehors de la Normandie le français régional ne connaît que des formes à v- initial. Seul \* $w\bar{a}ttja$  « nässe » fournit donc une solution suffisante sur le plan phonétique et sur le plan sémantique pour les représentants galloromans gassouil-ler (gaz-), que je ne comprends pas comme des noms composés  $^1$ .

Les formes galloromanes sous \*wasjan (burg.) « schlammig machen » (FEW 17, 540 b) s'expliquent, elles aussi, sans aucune difficulté, par \*wāttja « Nässe » dont serait dérivé, en galloroman, le verbe \*gasir, \*gazir (sous l'influence de \*waso, FEW 17, 543). A la suite de M. Hubschmid (ZrPh 69, 1953, 277), W. v. Wartburg les range sous l'étymon burgonde \*wasjan « schlammig machen » (FEW 17, 540 b), alors que dans sa « Fragmentation 2 » gaza, gase appartenaient encore au groupe comprenant les mots qui descendent à la fois du burgonde et du francique : « Ce mot pourrait bien être une réfection du fr. gazon, mais sa délimitation régionale est si frappante qu'on songera volontiers à un burg. \*wasa, parallèle au v. bas-francique \*waso. » (p. 90). Il est vrai que cette délimitation locale n'existe que lorsqu'on sépare les formes s. v. \*wasjan d'un grand nombre d'attestations s. v. \*waso (FEW 17, 543), p. ex. anorm. vase, mfr. nfr. vase, norm. gåse, Sologne gaze etc. 3, ou Sauze vázå « motte de terre » (AIS 1420). L'étymologie burgonde n'est donc point nécessaire puisque toutes les formes se rangent parfaitement dans les séries d'une famille de mots germanique largement répandue dans le domaine galloroman (\* $wattja \times *waso$ , resp. \* $waso \times *wattja$ ).

domaine d'oc ; il est impossible de séparer de garouiller, garihar (< \*wāttja) les formes suivantes : Apr. garilhan m. «égout, cloaque » (Montpellier 1377), gazilhan (Montpellier xve s.), Hér. gasilhan « égout couvert d'une grille destiné aux eaux pluviales » (xviie s. M.), Saint-Sernin gasille « fossé couvert, d'assainissement » et mfr. garillon « égout » (1550), qui doit être considéré comme occitanisme (« Die mfr. form garillon steht in einem chirurgischen traktat, gehört also auch nach Montpellier », FEW 17, 539 b), tous réunis, à tort, sous \*warôn (germ.) « beachten, bewahren » (FEW 17, 539 b). Nous voyons aussi un emprunt à l'ancien occitan dans afr. garillant « terrain marécageux » qui n'est sûrement attesté que dans OgDan E 487 et 744 (cf. DEAF, s. v. garillant). Il faut en séparer afr. garillon « gaine » (ca. 1330) < \*warôn (FEW 17, 536), et afr. garillier v. a. (Gdf. 4, 229 a; TL 4, 156 « hinabstürzen »), rangé FEW 21, 377 b dans les matériaux d'origine inconnue (probablement < \*warôn, cf. DEAF, s. v. garillier).

1. Pour expliquer (s)ouiller, on pourrait penser au suffixe argotique -ouiller (cf. bredouiller, etc.) qui possède une très haute valeur expressive.

2. W. v. Wartburg, La fragmentation linguistique de la Romania, Paris 1967, p. 90, nº 58.

3. Nfr. gaze « carrés et mottes de terre ou de gazon dont les résiniers se servent pour recouvrir le bûcher », Lar 1872, peut donc être importé soit du franco-provençal, soit du normand.

Une autre étymologie burgonde peu fondée n'a pas encore jusqu'ici, attiré l'attention de la critique. Dans sa Fragmentation, W. v. Wartburg range sous les mots issus à la fois du gothique et du burgonde, les formes suivantes : « A. prov. gazalha « compagnie, fréquentation, contrat (à cheptel) », etc., qui est encore aujourd'hui très vivant en occitan, a aussi de nombreux correspondants en ibéroroman, cf. Gamillscheg, Rom. Germ. 1, 377, Corominas 1, 51. S'y rattachent encore avec un sens fort évolué, Biz. gažaļía « travailler maladroitement », Lyon gazalons « grosses branches dans le fagot », qui ont dû être hérités du burgonde. Cf. FEW 16, 24 ¹. La lecture de l'article gasalja (got.) « Genosse » rend cette étymologie encore plus suspecte que les quelques indications de sa Fragmentation : comment rattacher, sur le plan sémantique, apr. gazalha « compagnie, fréquentation » et apr. gazalha « contrat à cheptel » et les dérivés modernes aux attestations francoprovençales telles que :

« 2. Lyon gazalons m. pl. « grosses branches qu'on rencontre dans les fagots ». Biz. gažalia v. « travailler maladroitement », Lallé gasaillar « remuer dans le manche (d'un outil) ». »

(FEW 16, 24 a)? W. v. Wartburg explique: « In ganz andern bed. finden sich im südl. frpr. und in den HAlpes einige wörter, die semantisch ohne schwierigkeiten (sic!) zu gazalja gestellt werden können, die aber vom occit. weit abliegen. » et postule une étymologie burgonde. Sans parler du rapport sémantique (il faut vraiment une imagination fort évoluée pour comprendre ce « sens fort évolué ») qui ne semble être aucunement manifeste, la limitation sur le domaine sud du francoprovençal me paraît être mal fondée. Ces formes francoprovençales ne doivent pas être séparées de Mars. gassailhar v. a. « remuer du linge dans l'eau » (< mars. gassar v. a. « remuer (du linge) dans l'eau », v. n. « remuer, branler »), apr. guassetar v. a. « baigner, lotionner », Alençon gassoter « détériorer les fruits en les pressant dans ses doigts », SeudreS. gassiller « gaspiller », pr. gassiliá « remuer (qch) fortement, ébranler », BAlpes gassigná, Nice kasiyá « secouer » (RF 9, 528), mars. gasseier « agiter, remuer, avec un bâton ou un pilon » Brun, Agen gassillá « gâtèr, briser (un objet), mal faire un ouvrage », etc., tous rangés FEW 17, 550 sous \*wattja « Nässe ».

Ces formes francoprovençales et occitanes correspondent sur le niveau phonétique et sur le plan sémantique. Elles se rapportent à l'activité de « remuer le linge ou d'autres objets », la forme lyonnaise gazalons « grosses

I. W. v. Wartburg, Fragmentation, p. 85, nº 24.

branches... » s'explique par l'identification de l'outil avec l'activité exercée avec cet outil.

Notre enquête sur gas-|gaz- en français, francoprovençal et occitan a donc, pensons-nous, montré que plus d'une étymologie burgonde de la Fragmentation et du FEW repose sur des bases peu solides. Une fois de plus le francoprovençal apparaît comme un domaine linguistique qui, après la chute de l'empire romain, a accepté de nombreux mots d'origine franque mais aussi dans une moindre mesure, des mots du superstrat gothique. La thèse de W. v. Wartburg (francoprovençal = burgonde), fort attaquée et critiquée, il y a peu de temps, par M. Schüle ¹, semble s'ébranler de plus en plus, en faveur des constituantes romanes, ou, pour me servir d'une image plus connue, du moule préexistant à l'immigration burgonde ², si bien élaboré par Mgr Gardette, qui a su montrer l'interdépendance de l'importance de la ville de Lugdunum et de la langue francoprovençale ³.

## 2) Francoprovençal oule et olõ.

Le FEW I 176 b (contrairement à REW <sup>3</sup>1935) accepte, dubitativement, la survivance de AULA « Hof » dans la région lyonnaise. Il se réfère à deux attestations dont l'une est sans définition sémantique (Romania 30, 1901, 219) alors que l'autre représente un nom de lieu (RF 34, 1915, 566). Vu le manque d'indications précises, W. v. Wartburg tient à remarquer : « So fehlen alle anhaltspunkte, um festzustellen, ob diese wörter als überbleibsel von AULA im galloromanischen betrachtet werden dürfen. »

Cette documentation assez précaire aurait dû provoquer un deuxième examen des attestations réunies par l'équipe du *FEW*. On s'étonnera que cette enquête n'ait pas eu lieu.

L'attestation lyonnaise médiévale oule, tirée d'E. Philipon, Morphologie du dialecte Lyonnais au XIIIe et XIVe siècles 4, p. 219, au chapitre de la déclinaison des substantifs féminins, est assez vague :

« Plur. armes A 41, choses A 40, mesures I IV, 3, oules Aulas B, fennes, perres, roses N  $214^a$ , parties D I, 42, feies N  $211^c$ .»

- 1. E. Schüle, « Le problème burgonde vu par un romaniste », in : Colloque de dialectologie francoprovençale, Neuchâtel, 23-27 sept. 1969, ACTES, publ. par Z. Marzys avec la collaboration de F. Voillat, Neuchâtel-Genève 1971, p. 27-47 (avec un rapport de G. Hilty, p. 48-51, et une discussion, p. 51-55).
  - 2. B. Hasselrot, in: Studia Neophilologica 25 (1952-1953), 209.
- 3. Voir, avant tout : « La romanisation du domaine francoprovençal », in : Colloque de dialectologie francoprovençale, Neuchâtel-Genève 1971, p. 1-26.
  - 4. In: Romania 30 (1901), 213-294.

La source de l'alyon. oule est Le carcabeau du péage de Givors de 1225 <sup>1</sup>. Le tarif ou carcabeau de ce péage a été conservé par une copie de 1375 environ <sup>2</sup>. Outre les tarifs du péage, le manuscrit d'où il a été tiré renferme une liste des préposés chargés de les lever de 1225 à 1375 <sup>3</sup>.

Oule(s) se trouve attesté trois fois dans le texte contenant les tarifs, une fois parmi les « choses qui doyvent poyages el chastel de Givort, passans par le dit lue Givort et de la Chance, tam par la terre que par eygui ; lequal piage levet a Givort Pieros Servos, l'an mil IIe XXV, et a la Chance, celluy an, levet Guillerme Cot, et lo leveront par l'espasse de XXI an nulla contredicion de negun » :

« Item chargi de oules de cuvro... II sos fors bons 4 »

et deux fois parmi les « choses qui deviont el dit chastel de Givort poyage, qui passunt par terra a Givort que a la Chance ».

- « Item deit una besti chargia d'oules de couvro... XII den. fors bons 5
- « Item deit una charreta chargia de oulles... II sos de fors bons 6 »

Chaque fois, il s'agit de marmites, de pots, le latin AULA « cour » doit donc être exclu, ces formes se rattachant sans aucun problème aux formes médiévales et modernes de AULLA/OLLA 7 « pot » (FEW 7, 349 b-351 a ; A. Duraffour, Glossaire des patois francoprovençaux, publié par L. Malapert et M. Gonon sous la direction de P. Gardette, Paris 1969, p. 438 b).

La deuxième attestation citée par le *FEW* est due à L. Meyer, *Unter-suchungen über die Sprache von Einfisch* [= Val d'Anniviers] *im 13. Jahrhundert* \*, où l'on trouve, parmi d'autres noms de lieux, les indications suivantes :

$$ol\acute{o} = aula + óne (p. 566).$$

- 1. Georges Guigue, Le plus ancien document lyonnais en langue vulgaire, le carcabeau du péage de Givors, de 1225, Lyon (Libraire générale Henri Georg), s. d.
  - 2. Voir: Romania 30 (1901), 215.
  - 3. G. Guigue, loc. cit., p. 2.
  - 4. Ibid., p. 6.
  - 5. Ibid., p. 10.
  - 6. Ibid., p. 10.
- 7. Paul. Fest. p. 23 aulas antiqui dicebant quas nunc dicimus ollas. Aula se trouve chez Plaute, Naevius et Gellius, Aulla chez Plaute, Caton etc., Olla depuis Plaute et même chez les classiques Varron, Pline, Cicéron et Horace (cf. ThLL II 1453).
  - 8. In: RF 34 (1915), 470-652.

Ce nom de lieu, un dérivé possible de AULA « cour », resterait assez singulier dans la Romania ¹; ce qui parle encore moins en faveur de l'étymologie proposée par L. Meyer, c'est le fait qu'elle ne tient pas compte de l'existence d'autres noms de lieux paronymiques expliqués différemment :

- a) Plusieurs noms de lieux commençant par ol-sont expliqués par des noms de personnes germaniques, p. ex. Oulens (en 595 et 600 Ollens, et Ollo chez Grégoire de Tours, VII 38) < \*Ollingos (Odilo + -ingos) <sup>2</sup> et Ollainville (Seine-et-Oise) < Aolini villa (attesté en 690) <sup>3</sup>.
- b) Seul le Nord connaît un nom de lieu, dû à une sainte peu connue, Sainte-Olle (Département du Nord) 4.
- c) A. Vincent pense, à tort, à la racine latine oliva « olive » pour expliquer Ollières (Var, 1008 villam quam vocant Ollarias; 1092 in castro de Oleriae) <sup>5</sup> et Ollioules (Var, arr. de Toulon, < (\*) olliola « olive ») <sup>6</sup>.
- d) Ollières et Ollioules doivent être réduits à OLLA (AULLA), désignant un pot, une marmite. OLLA a donné ola, oule, etc. subsistant dans la langue d'oc, en francoprovençal et en français. Citons A. Longnon : « De là [de OLLA] le surnom commun de Saint-Victor des Oules (Lot), où l'on trouve de l'argile. Ollaria est le primitif des noms Ollières (Haute-Loire, Meuse, Var, Haute-Vienne), les Ollières (Ardèche, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Haute-Savoie), les Oulières (Vendée), les Ouillères (Nièvre, Deux-Sèvres, Vendée). C'est plutôt à un nom de famille tel qu'Ouiller, variante d'Ollier, qu'il convient de
- I. Il en est de même pour l'étymologie d'Ollon proposée par H. Jaccard, Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse Romande, Lausanne 1906 (Mémoires et documents, publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande, II, t. 7), p. 316. Pour Ollon (Suisse Romande, district d'Aigle) et pour Olon (ham. de Lens, près Sierre, Valais) Jaccard a proposé le latin Aula « au sens de ferme, dépendance de quelque grande maison seigneuriale ». Mais nulle part ailleurs dans la Galloromania, voire la Romania, nous ne retrouvons de témoignages qui attesteraient la survivance de Aula « ferme », qui devrait pourtant se manifester dans la toponymie.
  - 2. Th. Perrenot, La toponymie burgonde, Paris 1942, p. 146.
- 3. H. Gröhler, Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen, II, Heidelberg, 1933 p. 291.
  - 4. A. Longnon, Les noms de lieux de la France, Paris 1920-29, p. 434.
- 5. A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles 1937, p. 248 a. Vincent réduit à la même racine « prov. cat. esp. olla, v. fr. oule « olivier » » qui n'existent pas (cf. FEW 7, 346, s. v. Oliva). Il s'agit, sans aucun doute, de la famille de Olla « Topf » (FEW 7, 349).
- 6. Dans ce cas, il a certainement été influencé par l'abbé Chevin, Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux, Paris 1897, qui écrit : « Le territoire d'Ollioules est presque totalement planté d'oliviers, d'où son nom. » (p. 219 b).

rattacher les Oulleries (Deux-Sèvres) <sup>1</sup> ». La survivance de OLLA (AULLA) en francoprovençal étant assurée, une explication par OLLA + -ONE saurait certainement convaincre si la fabrication de poterie était attestée dans les environs de nos noms de lieux <sup>2</sup>.

Il ne semble pas impossible, non plus, de partir d'un autre signifié du mot latin. Dans un article portant sur l'onomastique ibéroromane, M. Rohlfs écrit : « Nombres que se refieren a los profundos en los ríos son *Caldera* (Cordova), *Calderón* (Cuenca), *Caldero* (Ov.), *Calders* (Catal), *Calderuela* (Soria), *Olla* (Ov.), *Ola* (Port.), *Dorna* (Gal.), *Duerna* (Ov.).  $^3$  ». Il y a là la même évolution sémantique olla « pot »  $\rightarrow$  « partie profonde d'une rivière » qu'en allemand où *Topf* désigne à la fois la marmite et le profond d'une rivière (p. ex. *Blautopf*)  $^4$ .

- e) Une explication des quatre oló galloromans par ABELLANA « noisette », mot typique de la latinité occitane et francoprovençale, comme l'a montré Mgr Gardette 5, ne peut pas être exclue. Mgr Gardette cite les noms de personnes comme Ollagnon, Ollagnet et les noms de lieux comme Ollagnier, -ère, -eraie, Allognet, Allognières, Les Allogniers, l'Allognière, l'Olagnier, l'Olagneria, etc., auxquels on peut joindre l'Aulagnier (Hautes-Alpes), Aulagny (Haute-Loire), Aulagniers (Gers), l'Olgnière (Haute-Loire), Auragne (Haute-Garonne), Auragnon (Ariège) 6, Lavalenet (Ariège, Haute-Garonne), Les Aulanais (Haute-Loire, villa Aulanetis ca. 1080) 7. Tous ces noms propres supposent, pour le francoprovençal (XIIIe siècle) « des formes olàn et aussi alan, alon comme les noms actuels de la noisette 8. » Pour expliquer le nom de lieu oló (Einfisch), il faudrait donc supposer qu'il y a eu échange du suffixe
  - 1. A. Longnon, Les noms de lieux de la France, Paris 1920-29, p. 565.
- 2. Ce qui n'est pas vraisemblable d'après les renseignements donnés par les mairies respectives.
- 3. G. Rohlfs, Studien zur romanischen Namenkunde, München 1956 (Studia Onomastica Monacensia, Bd. I), p. 6. Le FEW 7, 350 b (s. v. Olla) cite encore pg. ola « Vertiefung in einem Fluss » RLu 16, 156.
- 4. Voir aussi esp. olla « Strudel (im Meer) » (Revue de Dialectologie Romane 3, 246). En ce qui concerne le fr. houle « Woge », cf. Baist, in: ZRPh 32, 428 (+ REW 6059 et 4202; FEW 7, 351 a, nota 1).
- 5. P. Gardette, Les dénominations gallo-romaines de la noisette, in : Weltoffene Romanistik, Festschrift A. Kuhn, Innsbruck 1963, p. 231-235. Le nom de lieu Auvlois (1138, Aveloiz 1182 (Hainaut) < \*Avelletum), cité par Gröhler II, p. 179, n'a pas été traité. Il s'agirait d'un témoin complémentaire de l'affinité génétique du latin francoprovençal et du latin « belgoroman » de l'extrême-nord.
  - 6. A. Longnon, op. cit., p. 623 (2928 et 2929).
  - 7. H. Gröhler, op. cit., II, p. 179.
  - 8. P. Gardette, loc. cit., p. 232.

- -ay (olay < ABELLANA) par -on, ce qui ne semble pas impossible d'après les données de l'ALF (carte 919 nous donne olayo, aloy, a
- f) Toutefois, compte tenu des trois autres noms de lieux et de la date de leur attestation, les étymologies proposées sous d) et e) ne peuvent pas complètement satisfaire. On trouve, chez Jaccard  $^1$ , les attestations suivantes :
- 1º Ollon (District Aigle): Aulonum (516, dans une copie ²), 1018; Olonum 1157; Oluns 1178; Oulon 1211; Olun 1217; Olon 1232; Oulon 1250, 1283; Olons 1250; Oullon 1595, 1614, etc.
- 2º Ollon (Valais) : Auluns 1100 ; Ulricus de Aula 1219 ; Oulons 1246 ; Oulun 1308 ; Olon 1453.
- 3º Ollon (Drôme): Avalono 1252; Aulono 1284; Aulon XVIIIe, Olon 1705. AULA, comme le pense H. Jaccard, est impossible pour raison de phonétique historique. H. Gröhler avait entrevu la bonne étymologie lorsqu'il postulait \*Aball (gaulois, « pomme ») qui correspond exactement à Avalono ³. \*Aball- « pomme », très répandu en Gaule, connaît des formes celtiques telles que air. ubull « pomme », kymr. afal, corn. aval etc. (cf. Vendryes, MSL 13, 387 suiv. ; FEW 24, p. 2), son origine est aussi assurée que celle du suffixe gaulois -on ⁴, la racine des différents Ollon ⁵ est donc le gaulois \*aballono ⁶. L'évolution phonétique ne s'y oppose pas : \*abalono  $\rightarrow$  \*àvalóno  $\rightarrow$  \*av(ə)lón  $\rightarrow$ 
  - 1. H. Jaccard, op. cit., p. 317.
  - 2. Cette information est due à M. Hubschmid.
- 3. H. Gröhler, Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen, I, Heidelberg 1913, p. 146; explication identique chez A. Dauzat, Ch. Rostaing, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Paris 1963, p. 507 a.
  - 4. Voir J. U. Hubschmied, in: Revue Celtique 50 (1933), 260.
- 5. Les noms de rivières de la base ol- (ainsi que quelques noms de lieux et montagnes dans leur proximité) sont certainement à rattacher à la racine préromane el/ol, p. ex. l'Olon, affluent de la Bigolle (Isère); l'Ollon, rivière dans la Mayenne; l'Olle, mont et ruisseau en Savoie; une Olonna «fluvium », in: RIO 12 (1960), 316-319; Château d'Olonne, Vendée, cf. Vincent, op. cit., p. 452; Sommelonne (Meuse), Vincent, op. cit., p. 172; c'est à cette même racine qu'il faut rattacher l'Ornelle (< \* olomnella, diminutif de \*olomna), affluent de la Marne, à laquelle la ville de Saint-Dizier (Haute-Marne) doit son nom ancien Olonna (attesté depuis 854; Olunna 875; Olona 1151; Olonia 1208). Pour l'île d'Avallon voir G. Paris, Romania 12, 510; F. Lot, Romania 24, 329-40; 25, 329 et 503; Zimmer, ZFSL 12, 226).
- 6. -ono correspond à ahd. -ahi (Affoltrahi, etc.), lt. -ētum (p. ex. maletum), gr. - $\omega v$  ( $\mu \eta \lambda \dot{\omega} v$ ). Il se trouve aussi, p. ex., dans Cularon « plantation de concombres » (plus tard Gratianapolis ; lyon. dauph. kurla). Sa productivité a été aussi grande à l'époque romane qu'à l'époque gauloise (cf. \*buxono, \*fagono, \*erkuna « forêt de chênes »  $\rightarrow$  Argonne, \*ulmona, etc., à côté de \*saxētum, \*saxono et \*saxona, RCelt. 50, 1933, 271).

\* $aulón \rightarrow olo$ . Le nom de lieu olo (Anniviers) doit donc être rangé sous aballo (gall.) « Apfel » (FEW 24, 2 b) 1, les dérivés du latin AULA « cour » n'existent pas dans le domaine francoprovençal.

## 3) Francoprovençal prêsēdr et prosēdr.

Dans une étude richement documentée, P. Gardette a prouvé que les formes francoprovençales de Proscindere appartenaient bien (contre le FEW 9, 464) au « paradis des mots populaires 2 »; le verbe se trouve non seulement chez Jean Papon (xvies.) mais aussi aux points 16, 21 et 49 de la carte 152 de l'ALLy (« déchaumer, donner le premier labour à un champ après la moisson 3 »), chef-d'œuvre du regretté chercheur lyonnais. PRAE-SCINDERE (FEW 9, 305) se trouve à Craponne, près de Lyon, en Limagne, à Chavanat (Creuse) et à Vinzelles (FEW 11, 311 b), son aire d'extension est donc plus importante.

Mgr Gardette se montre étonné de la situation suivante : Pour « faire le premier labour » le latin possède proscindere (il cite Varron, RR 1, 29, 2), pour « couper par devant » praescindere. Or, en francoprovençal c'est exactement l'inverse. Mgr Gardette voulait expliquer cette difficulté par l'affirmation que ces deux préfixes paraissent souvent interchangeables : « Témoins les formes parallèles et synonymes prevost et provost qui supposent un praepositus et un \*propositus, prevende et provende qui supposent un praebenda et \*probenda, prefond et profond, profferre et préférer... 4 » et finissait son article par la phrase suivante : « Peut-être présenterait-on heureusement un tel ensemble de formes et leur histoire vraisemblable dans un article qui aurait pour étymon : proscendere | praescindere 5 ».

A la même date, nous avons étudié *praescindere* et constaté qu'il devait s'agir d'un « mot survivant grâce à la littérature <sup>6</sup> » étant donné que le préfixe PRAE- se trouve assez rarement dans les mots hérités du vieux fonds

I. D'autres noms de lieux de la racine \*aballono sont Avallon (Yonne) et Avallon (Isère, commune de Saint-Maximin, arr. de Grenoble). Pour Vallona (près d'Imola) cf. Ettmayer, ZONF I, 28.

<sup>2.</sup> P. Gardette, « Trois anciens mots francoprovençaux », in: Verba et Vocabula, E. Gamillscheg zum 80. Geburtstag, München 1968, p. 244-247 (citation, p. 245).

<sup>3.</sup> D'autres attestations : présèdr (ALLy 152, p. 53), présèdr (Cleppé) et présèdr (Chambéon), « déchaumer, labourer après les moissons et avant de semer... » (< Praescindere), cf. P. Gardette, loc. cit., p. 245.

<sup>4.</sup> Loc. cit., p. 247.

<sup>5.</sup> Ibidem.

<sup>6.</sup> In: RLiR 35 (1971) 173.
Revue de linguistique romane.

latin. A l'aide des renseignements que prête l'article de Mgr Gardette, nous pouvons préciser ces remarques et réunir les deux mots francoprovençaux plus solidement dans le cadre central des recherches de Mgr Gardette qui traitent de l'influence de la littérature latine et du latin classique sur le lyonnais.

Les enquêtes du ThLL <sup>1</sup> permettent de dater les deux mots fort voisins par leur forme et par leur sens (d'où leur changement sémantique en franco-provençal) et de fixer leur entourage. PROSCINDERE « faire le premier labour » se trouve depuis Plaute et Lucilius très fréquemment dans la littérature latine, il est, pour ainsi dire, le mot technique pour désigner le premier labour chez les écrivains de la matière agricole (cf. P. Gardette, *loc. cit.*, p. 247 <sup>2</sup>) et chez les poètes <sup>3</sup>:

Et qui proscisso quae suscitat aequore terga, Rursus in obliquum verso perrumpit aratro, Exercetque frequens tellurem atque imperat arvis. (Virg., Georg., I, 97)

....

ou, ailleurs, dans le même poème :

... glaebas cunctantes crassaque terga Exspecta, et validis terram proscinde iuvencis. (II, 237).

Il n'est donc point étonnant que ce verbe très fréquent chez les poètes ne survive que dans les environs immédiats de Lugdunum.

PRAESCINDERE « couper par devant, déchirer » se trouve plus tard (peutêtre chez Frontinus 4) dans la Vulgate, son emploi est moins spécialisé. Il doit être considéré comme le rival propagé par le christianisme <sup>5</sup> qui a choisi de bonne heure Lyon pour son centre (d'où son aire d'extension plus importante).

- 1. Je remercie le D<sup>r</sup> Ehlers d'avoir mis à ma disposition le matériel du ThLL concernant Praescindere et Proscindere.
- 2. Varro, rust. 1,19,2. 1,27,2. 1,29,2. 1,30,1. 1,32,1. 1. 37,5.; Columella 2,2,21.25. 2,4,1.3.8 bis. 9.11. 2,10,5 bis. 26.29.33. 2,12,8. 2,13,2. 2,17,4. 3,13,4. 5,3,6. 6,16,1. 6,37,11. 7,1,2. 7,3,20. 10,318; Pline, nat. 18, 171.174.176 bis. 178 bis. 181.242.257.296. 19,60. 33,6. 36,48.
- 3. Je ne cite que les attestations les plus anciennes : Plaut., Trin. 523 ; Lucil. 1044 ; Acc., carm. frg. 22 trag. 496 ; Catull. 64,12 ; Lucr. 5,209.1295 ; Varro, ling. 7,74 ; Ov., epist. 16,139, met. 7,119, Pont. 4,16,47 et Sen., dial. 7,9,2 epist. 90,21.
  - 4. Frontin., strat. 4, 1, 26 (P, praeciso cett.)
- 5. Praescindere se trouve encore dans Vulg. I reg. 24,12 II reg. 10,4 (praecidit ed. crit.) II Macc. 7,4 (edd. Sixt. et Clem., praecidi codd.); Ps. Rufin. Ios. bell. Iud. 2,27 (gr. 644 ἀποχόψειεν); Aug. coll. c. Don, 3,2,2 p. 51,11 serm 5,8; Max. Taur. serm. 29 p. 591<sup>A</sup>; Op. imperf. in Matth. 1 p. 625. 9 p. 679.

En galloroman, PRAE- et PRO- ne sont plus productifs, ils ne survivent que dans des formations latines ou des emprunts savants <sup>1</sup>; c'est ainsi que *pro*- et *prae*- deviennent parfois interchangeables :

Praepositus (FEW 9, 302 a): prae- est remplacé par pro « in spätlateinischer oder frühromanischer Zeit » (FEW).

Praebenda (FEW 9, 277 a) : prae ne survit qu'en occitan ; le français possède pro- (attesté dans le Capitulare de Villis, chap. 50) qui sera relatinisé plus tard (par l'influence de Praebenda).

Il faut, pourtant, préciser <sup>2</sup>: Les préfixes ne sont interchangeables que sur des champs conceptuels exposés à l'influence du latin — de même la distinction faite entre *pro*- et *pré*- en français moderne est due à l'influence savante (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles). — Cette restriction ne vaut pas pour le domaine agricole, où *prae*- et *pro*- ne jouent aucun rôle. Ici, seul le franco-provençal a hérité de cette distinction qui se trouve aussi très nette, dans la littérature latine; une fois de plus, le francoprovençal possède la forme romane la plus proche du « bon » latin.

Le francoprovençal peut compter, aujourd'hui, parmi les domaines linguistiques les mieux explorés grâce à l'érudition et au travail assidu d'un grand nombre d'autorités de la linguistique romane telles que Duraffour, Gauchat, Gilliéron, Jeanjaquet, Jud, Tappolet, von Wartburg et bien d'autres. Cette grande tradition a été continuée par Pierre Gardette, qui, se basant sur ses connaissances d'enquêteur expérimenté, a su éclairer un passé jusqu'ici obscur, et a contribué à définir la place spéciale du franco-provençal dans l'ensemble des langues romanes.

- 1. Voir Tobler-Lommatzsch 7,1692 suiv. (pre-) et 7,1439 suiv. (por-). Toutes les attestations de pre- appartiennent à la langue spécialisée des savants : precellent, precentre, precept, precesseur, precis, preclosture, preconiser, preconistre et 125 autres formations. Les formations préfixales de pro- (il faut en séparer  $par \rightarrow por$ ) sont souvent plus récentes, elles datent, en particulier, de l'époque de Nicolas d'Oresme (à qui nous devons, p. ex., procreacion, procreative, etc.).
- 2. Le TL fournit encore previdence et providence. Les autres exemples de P. Gardette sont dus à des influences différentes : Profundus (FEW 9, 431 b) a évolué à \*prefundus et \*perfundus par dissimilation, cf. soror. Proferre (FEW 9, 428 b) et Praeferre (FEW 9, 294) a) ont été empruntés directement du latin, il n'y a donc pas eu de changement de préfixes.

Certes, tout n'est pas fait. Notre étude ne peut et ne veut être qu'une modeste contribution à ce vaste champ si heureusement labouré par le regretté savant lyonnais. Reste à exprimer le souhait que d'autres viennent achever, par leurs travaux, la mosaïque commencée par ce grand maître si brusquement interrompu dans son travail mais inoubliable pour ceux qui eurent la chance de profiter de son humanité et de son génie.

Heidelberg.

Christian Schmitt.